

Dans l'ère du vent

LA LETTRE D'INFORMATION DE P&T TECHNOLOGIE

N° 13 - juillet 2020



LE MOT DU DIRECTEUR

H. ROBERT CONRAD

Directeur général



L'énergie, élément de résilience du territoire !

En ce temps de crise, la vulnérabilité de notre économie - même de notre société toute entière, sort au grand jour. Nous découvrons brusquement notre dépendance aux structures, produits, services et systèmes d'origine lointaine. Lointaines et soudainement inaccessibles.

Un effet de ce brutal réveil consiste à revaloriser le « local ». On redécouvre la valeur de la proximité, de l'accessibilité. La plus grande fréquentation des marchés, l'utilisation du vélo, l'essor des ventes à la ferme sont tous de phénomènes qui en témoignent.

On ne veut plus de la centralisation, de la mondialisation. Même les citoyens ne veulent plus de leur vie urbaine, et cherchent à partir dans des territoires ruraux...

Et quel lien avec l'énergie ? Eh bien, la totalité de l'uranium pour nos centrales nucléaires est importée d'outre-mer... Par contre l'éolien et le photovoltaïque n'ont besoin d'aucun combustible.

La production électrique renouvelable est in affectée par cette crise.

Soyons conscients que notre pays dispose d'un atout tout particulier : son vaste et diversifié territoire ! Souvent négligé et surtout sous-estimé, cet atout se transforme de plus en plus en source de richesse locale, « souveraine ».

La crise nous montre les limites du modèle de dépendance « mondialisée ».

Prenons donc notre destin en main et développons nous-mêmes les richesses du territoire.

L'énergie renouvelable en fait partie.

CHIFFRE-CLÉ

35%

C'est la part de la production électrique quotidienne assurée par les énergies renouvelables (EnR) en France pendant le confinement.

Dans un contexte de demande en baisse, les EnR, qui ont priorité sur le réseau, ont fourni jusqu'à un tiers de l'électricité lors de cette période (source RTE).



RETOUR SUR

Le jour du dépassement*

Le 5 juin dernier, le « jour du dépassement » de la Terre de l'année 2020 a été communiqué.

Alors que l'évolution de cet indicateur se détériore d'année en année depuis la fin des années 1970, les mesures sanitaires mises en œuvre pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 ont réduit notre « déficit écologique ».

A l'échelle de l'humanité, le jour du dépassement a été repoussé de 3 semaines; à l'échelle de la France, c'est une journée de répit que nous laissons à la Terre.

**Pour rappel, c'est le jour où le pays a déjà consommé les ressources que la nature peut renouveler en un an.*

ACTUALITÉS

Une nouvelle agence s'est ouverte à Royan

P&T Technologie poursuit son expansion sur le territoire français. L'ouverture d'une agence à Royan concrétise plus de trois ans de travail initié par Mélanie Garde en "home office".

Cette nouvelle agence concentrera son activité sur les régions de La Nouvelle Aquitaine ainsi qu'une partie de L'Occitanie, particulièrement dynamiques et moteurs dans le secteur des énergies renouvelables.

Dans un souci de proximité avec les territoires, P&T Technologie fait le choix de s'implanter au plus près des projets à l'étude et assure ainsi un suivi au quotidien.

Cette agence, déjà dotée de deux collaboratrices, accueillera à terme au moins quatre salariés.



Célia Héry contribue à l'essor de cette nouvelle agence

Titulaire d'un master en Aménagement-Urbanisme, spécialité Aménagement des Collectivités Territoriales, Célia participe au renforcement de l'activité du service développement de projets dans le sud-ouest de la France.

Célia a réalisé son stage de fin d'études au sein du siège de Rennes. Durant 6 mois, elle s'est investie sur la question de « l'acceptabilité sociale de l'éolien à l'heure de la transition énergétique » en s'appuyant sur les expériences de P&T Technologie. Ce travail nous a permis d'accentuer encore davantage nos actions pour améliorer l'intégration territoriale des projets.

ÇA POUSSE !

Un parc éolien en préparation



Les travaux du parc éolien « Energie du Partage 3 » débuteront en septembre 2020 sur les communes de Villers-le-Tourneur, Hagnicourt et Vaux-Montreuil dans les Ardennes (08). Un nouveau défi dans la région Grand Est pour nos équipes.

P&T s'entoure d'entreprises locales (URANO & Bouygues Energie Service agence de Faissault) pour ces travaux.

Deux parcs éoliens en cours de montage

Malgré la crise de du COVID 19, le montage des éoliennes de type Enercon E-92 sur la commune de La Chapelle-Glain (Loire-Atlantique, 44) a été terminé dans les temps. Merci à l'ensemble des équipes pour leur travail qui va permettre la mise en service de ce parc courant septembre pour une puissance totale installée de 11,75 MW.

Le parc éolien de Biterne Sud (Broons et Yvignac-la-Tour - Côtes-d'Armor, 22), constitué de 6 éoliennes de type Enercon E-92 lui emboite le pas et attend la livraison de ses derniers éléments courant du mois de juillet.



1, 2, 3, SOLEIL !

La pose des premiers panneaux attendue à l'automne !

Notre projet de centrale photovoltaïque de 15 MWc sur la commune de Decize dans la Nièvre (58) a été désigné lauréat de la procédure d'appel d'offres CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) en août 2019.

Cette étape passée avec succès nous permet de préparer les travaux de construction avec la sélection des différents prestataires pour un début de chantier prévu à l'automne.

Afin d'assurer l'entretien des parcelles sous l'installation photovoltaïque, il est envisagé de faire appel à un éleveur local. Des discussions sont en cours pour que ses moutons profitent des 15 hectares de verdure !



CRÉDITS

Éditeur : P&T Technologie SAS
Conception rédactionnelle : Léniaig Candalh / Rédaction des articles : Équipe de P&T Technologie / Conception graphique / Mise en page : Michel Gillet / Impression : Imprimerie Blackscan - 4 rue de la Motte, 35770 Vern-sur-Seiche / Crédits photographiques : P&T Technologie, Jacques Paquier, Antalexion, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Réseau de transport d'électricité (RTE) / Contact : P&T Technologie SAS - Val de l'Orson, Rue du Pré Long, 35770 Vern-sur-Seiche - 02 99 36 77 40 - www.pt-technologie.fr - twitter.com/PT_Technologie

Pour que cette lettre réponde au mieux à vos besoins, n'hésitez pas à laisser vos commentaires et suggestions à l'adresse suivante : candalh@pt-technologie.fr



LETTRE ADRESSÉE LE 19 MARS AUX PRODUCTEURS D'ÉNERGIE

Elisabeth Borne, ex-Ministre de la Transition écologique et solidaire

Par cette lettre, je veux m'adresser aux femmes et aux hommes qui continuent de travailler sur le terrain, dans les secteurs qui relèvent du ministère de la Transition écologique et solidaire [...]

Je veux vous dire, qu'alors que nous sommes engagés dans une guerre sanitaire totale, vous permettez au pays de rester debout.

Je veux vous dire que je mesure et que chaque Français mesure pleinement votre sens des responsabilités et votre professionnalisme. Vous faites fonctionner nos centrales et réseaux d'énergie pour alimenter les hôpitaux, les entreprises et chaque foyer. [...]

La crise sanitaire que nous traversons souligne plus que jamais votre rôle fondamental pour la vie de la Nation. Pour cela, je vous remercie très sincèrement et vous assure de mon engagement total à vos côtés.



Focus sur ...

... L'EXPLOITATION DES PARCS ÉOLIENS PENDANT LE CONFINEMENT (COVID-19)

Les parcs éoliens et photovoltaïques sont des moyens de production d'électricité décentralisés et autonomes. Ils sont répartis sur le territoire et sont surveillés et gérés à distance sans personnel à demeure sur site pour les faire fonctionner. Une crise sanitaire comme celle du Covid-19 et les mesures restrictives mises en place à la mi-mars n'ont donc pas eu d'effet immédiat et direct sur la production d'électricité éolienne et photovoltaïque. C'est une bonne nouvelle et un avantage important.

« Nous avons pu immédiatement adapter nos activités de supervision à distance, car avec un service d'astreinte 365 jours par an, nous sommes habitués à pouvoir surveiller les installations sans devoir être au bureau ou sur site. » Julien Léon, Responsable du service exploitation de P&T Technologie

Gérer le planning des différents intervenants pour respecter les mesures sanitaires

Le bon fonctionnement des centrales éoliennes et photovoltaïques dans la durée ne peut se faire sans l'intervention de personnel sur place : dépannage éventuel, maintenance préventive, contrôles réglementaires, inspections des installations, etc.

C'est toute une série d'entreprises et d'équipes ayant chacun sa spécialité et son rôle bien précis qui se relaie pour assurer une exploitation optimale des installations. Et c'est bien le rôle de P&T Technologie en tant qu'exploitant de veiller à ce que cette mécanique continue à fonctionner même pendant la crise.

Assurer la continuité de la production d'électricité en toute sécurité tout en préservant la santé et la sécurité des personnels intervenants.

Pour la sécurité des intervenants, les contrôles réglementaires doivent être faits régulièrement, comme par exemple les ascenseurs. Il a fallu adapter les procédures de travail pour réduire ou éviter les contacts et respecter les gestes barrières :

- Utiliser des masques pour les opérations ne permettant pas une distance ou une aération suffisante.
- Réduire le nombre d'intervenants au minimum nécessaire.
- Limiter l'utilisation de l'ascenseur à 1 personne.
- Limiter la présence dans le « nez » de l'éolienne (le hub) à 1 personne.
- Ne pas partager les outils, téléphones, clés, etc.
- Pour les entreprises de maintenance : mise en place de binômes fixes avec des horaires de passages aux centres de maintenance différents entre les binômes.

Ainsi, nos équipes ont pu être présentes sur le terrain, même pendant la crise, pour assurer les missions d'exploitation essentielles à la continuité de la production.

Il nous a fallu nous coordonner avec toutes les entreprises (maintenances et bureaux de contrôles principalement) pour qu'elles maintiennent un service minimum pour les interventions qui ne pouvaient pas être décalées.

Le respect des exigences du code du travail, du droit de l'environnement, réglementation ICPE et des différentes normes a été maintenu.

Une contribution non négligeable aux besoins en énergie

Avec 5,6 milliards de kWh produits sur le seul mois de mars les énergies éoliennes et photovoltaïques ont couvert 13,5% de la consommation électrique française.

Avec plus de 50 millions de kWh produits sur le seul mois de mars, P&T Technologie contribue aux besoins en énergie des territoires sur lesquels les parcs sont implantés.

ÇA C'EST PASSÉ

Inauguration du Parc éolien Les Caves (Communes de Senonnes et de Congrier – Mayenne, 53)

Le vent était au rendez-vous lors de l'inauguration du parc éolien des Caves le 27 septembre 2019 !

Et c'est dans une ambiance festive que le ruban a été coupé au pied de l'éolienne n°5. Un moment teinté de convivialité avec les traditionnels discours. Les invités ayant répondu présents ont profité des animations proposées comme les galettes de Martigné-Ferchaud pour le goûter à la sortie de l'école, des jeux en bois de « Concept Bois & Jeux » de Congrier, un buffet préparé par « Le Pégasien », traiteur à Congrier, et bien d'autres activités qui ont réjoui les plus petits comme les plus grands !



Concours de dessin à Ambérac (Charentes, 16)

France Énergie Éolienne a proposé un concours de dessin aux élèves des écoles primaires à l'occasion du raccordement du 1000ème mégawatt éolien en Nouvelle-Aquitaine.

Il s'agissait de réaliser un dessin sur le thème des énergies renouvelables et de la transition énergétique : sur proposition de P&T Technologie, l'école d'Ambérac (Charente, 16) y a participé et a remporté le 1er prix !

Le 18 février dernier, à l'occasion de la remise des prix, les élèves ont été invités par la commune de Fontenille en Charente pour visiter le parc éolien et également participer à différents ateliers autour des énergies renouvelables.

Après un discours du Maire, les enfants se sont vus remettre une éolienne LEGO d'une hauteur de 1 mètre environ. Un beau projet coopératif pour la classe !

Quoi de neuf, Monsieur Eole ?

Un point sur l'actualité de l'éolien & du photovoltaïque

La pastille verte

Les emails contribuent au réchauffement climatique : un Français en reçoit en moyenne 39 par jour... Or, stocker un mail dans un data center pendant un an émet 10g de CO2 !

En les supprimant régulièrement, on participe à la réduction de la pollution numérique, alors à vos boîtes ...

RÉGLEMENTATION



Une PPE qui confirme le rôle des énergies renouvelables dans le mix énergétique français

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte a fixé l'objectif de 40% d'énergies renouvelables dans la production nationale en 2030.

En 2018, les énergies renouvelables ont représenté 20 % de la production électrique nationale (bilan électrique RTE de 2018).

Pour y parvenir, la France s'est dotée d'un outil de pilotage : la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)**. Elle fixe les orientations pour le mix énergétique, ainsi que les priorités d'action pour la gestion de l'ensemble des formes d'énergie sur le territoire français.

La 3ème PPE, adoptée par décret le 21 avril dernier, couvre la période 2024-2028.

Elle met l'accent sur le développement de l'hydroélectricité, le solaire photovoltaïque et l'éolien terrestre, notamment en raison de leur compétitivité.

Le Gouvernement poursuit ainsi le développement des énergies renouvelables électriques « tout en prenant en compte de façon renforcée les enjeux environnementaux, de faisabilité locale et de conflits d'usages ».

À SUIVRE

La Convention Citoyenne pour le Climat

La Convention Citoyenne pour le Climat réunit 150 citoyens tirés au sort et constitués en groupes de travail, appelés à formuler des propositions pour lutter contre le réchauffement climatique.

Depuis octobre 2019, la commission s'est réunie à 7 reprises avec une question : « Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale ? »

Nous reviendrons plus en détail sur leurs propositions dans notre prochaine édition.

